

PARADIS FISCAL POUR L'UEFA

Alors que la compétition sportive a débuté, un léger détail est resté en travers de la gorge d'un certain nombre de commentateurs. Vous en avez peut-être déjà entendu parler mais dans le cahier des charges pour candidater à l'Euro 2016, il était stipulé que l'UEFA serait exonérée d'impôt sur les résultats !

POÉSIE DU FOOTBALL



Pas une paille quand on estime les recettes de la compétition à environ 1,9 milliard d'euros ! Pas mal aussi quand on pense que tous les coûts (construction, mise aux normes des stades, sécurité) sont à la charge de la collectivité. Cerise sur le gâteau, cette exonération a été étendue à toutes les grandes compétitions sur le sol français...

On essaie de faire passer la pilule en arguant des retombées économiques positives autour de la compétition mais ces retombées sont assez fumeuses. Morale de l'histoire, une fois de plus, les coûts sont mutualisés, les bénéfices privatisés. La pilule est donc quand même difficile à avaler !

[Voir le très bon article sur le site altereco](#)

PATRONAT DU 21^{ÈME} SIÈCLE

En 1936, le patronat était déjà à la pointe de la modernité sociale...Voilà ce que disait la Fédération des Industries des congés payés : « **début d'une catastrophe économique sans précédent en France, les congés payés feront plus de dégâts à l'industrie et à l'artisanat que les destructions de la grande guerre, dans 3 ans la France sera ruinée** ».

Pas si loin de la ritournelle habituelle du patronat sur les 35 heures. Et il paraît que ce sont eux qui sont modernes...À vous de juger !

<http://lacgt44.fr/spip.php?article915>

TRAVAILLER PAR PRIORITE

Force est de constater qu'après 3 mois de mouvement social et des dizaines d'expressions et d'analyses de la CGT, bon nombre de collègues ne sont toujours pas au courant du contenu de la loi Travail. Ce constat a conduit la CGT Finances Publiques à produire une nouvelle expression de fond sur ce texte tout en faisant le lien avec ce que nous subissons à la DGFIP.

Rappelons encore une fois que les fonctionnaires sont concerné-es, avec notamment les questions autour du temps de travail. **À la CGT, nous pensons que combattre ce projet de loi est prioritaire**, car obtenir le retrait de la loi, c'est mettre un coup d'arrêt aux politiques antisociales que nous subissons depuis des années. Cela nous placera dans des conditions plus favorables pour gagner sur nos revendications DGFIP (emplois, réseau, règles de gestion,...). Mais, soyez rassuré-es, notre investissement dans la lutte ne nous empêche pas de mener notre travail quotidien de défense individuelle et collective des agent-es.

Enfin, pas le 14 juin, car toute l'équipe syndicale 44 (et au-delà) sera à la manifestation nationale à Paris !

REPRESSION SYNDICALE

La CGT a interpellé l'État français devant l'ONU sur les répressions et les violences anti syndicales.

Extrait : « Alors que la France traverse une période de tensions sociales sans précédent, la prolongation de l'État d'urgence compromet la liberté de manifester pacifiquement, en toute sécurité physique, le droit de grève et la liberté syndicale. À chaque manifestation, aujourd'hui, il y a des blessés, parfois très grièvement. L'usage indéterminé de la violence ainsi que l'utilisation d'un langage guerrier à l'encontre de représentants syndicaux ou de manifestants est en soi une atteinte grave aux droits fondamentaux. On neutralise les manifestants et contribue à porter atteinte à l'exercice effectif de ces droits. »

VISITE ÉCLAIR, À QUOI ÇA SERT ?

Com' prévu Bruno Parent y a été de sa petite visite de service.

Com' on pouvait le penser, pas d'échange en profondeur sur les métiers du PCRP.

Com' d'habitude, les collègues ont pu constater le décalage entre terrain et « hautes » sphères.

Com' dénoncé par l'intersyndicale, c'était bien simplement pour faire de la com' !

